

## Compte rendu des débats du 9<sup>ème</sup> Congrès des Chevaux Territoriaux 15/ 16 octobre 2011

Introduction des débats par Olivier Linot, DGS de la Mairie de Trouville :

Il est important de souligner que Laurent Beauvais, président du Conseil régional de Basse Normandie, présent ce matin, a annoncé lors de sa visite le lancement d'une formation professionnelle afin de former des conducteurs d'attelage au service des collectivités territoriales ou bien de sociétés de services spécialisés. Une expérimentation qui permettra d'encourager les villes qui souhaitent réintroduire des services hippomobiles de ramassage de déchets, d'entretien d'espaces verts ou de transport scolaire.

La réunion commence avec l'intervention de

François de Sars:

Nous avons créé voici 3 ans la Société des Amis du Musée des Haras Nationaux avec pour objectif de sauvegarder le patrimoine équestre, cela ne signifie pas seulement entretenir ce patrimoine mais aussi le maintenir vivant afin d'assurer sa pérennité et donc le projeter dans l'avenir d'où la création d'un concours, le premier concours du véhicule hippomobile du XXI<sup>ème</sup> siècle : « Faire imaginer le monde par ceux qui vont le vivre ».

**Nous avons tiré un constat sur l'image positive du cheval:**

- une image théorique : une étude sociologique faite par Sociovision en 2007
- une image du terrain : sur l'impact du cheval dans les sites l'ayant réintroduit.

Jérôme Garcin a d'ailleurs écrit : « *Depuis que le cheval a cessé d'être utile, jamais il n'a été plus nécessaire* »

Un premier concours « *Débridez votre imagination* » a été lancé en février 2010, en solo

- 36 projets ont été présentés
- 2 écoles y participent (le Lycée privé d'Avesnières et l'IUP d'Evry)
- 3 indépendants

Un deuxième concours « *Participez à la réintroduction du cheval en ville* » : « **Imaginez la voiture hippomobile du XXI<sup>ème</sup> siècle!** »

Ce concours a été lancé en janvier 2011 avec l'appui de la Commission Nationale des chevaux territoriaux et le soutien d'entreprises mécènes.

- 23 projets ont été présentés dont 4 maquettes

Quels sont les premiers enseignements de ces concours?

Cela révèle un intérêt grandissant du public : par le nombre de candidats et leur diversité

(Ecole, âge, centre d'intérêt), une liaison Facebook : 88 « fans », près de 3000 vues de la page dédiée, une richesse étonnante, des projets : une rupture qui confirme les tendances sociologiques, une ingéniosité, et une créativité artistique, un concept global.

Sur les débuts de concrétisation du projet : un réseau se constitue progressivement :

Par des contacts entre écoles, ingénieurs, design....

Et des Contacts entre passionnés via Facebook, ou par la Société des Amis.

Des réalisations se profilent :

- La proposition d'un fabricant de moteurs de roue est en cours d'analyse

- Le Side-Horse : à partir d'un Document de la sellerie Baude :

*Nous avons rencontré plusieurs problèmes :*

- Le véhicule doit s'adapter à tout type de hauteur au garrot.
- Le fait que le meneur se trouve à main droite du cheval.
- Le véhicule doit être suffisamment éloigné du cheval.

*Les réponses à nos problèmes :*

Nous pouvons grâce à deux vérins à gaz suspendre ce véhicule sur une armature (de type selle) que nous équiperions d'un avaloir et d'une bricole (fixés eux aussi au fauteuil).

Afin que le véhicule reste parallèle au cheval nous devons réaliser un vérin équipé de deux rotules et d'un ressort sur la partie basse afin de permettre une liberté de déplacement au cheval dans les courbes.

Le meneur se trouve à main droite : nous pouvons -grâce à une rêne fixe à gauche et une rêne dans la main gauche du meneur- permettre une commande à l'arrêt du cheval (ce type de « menage » se pratiquait avec des attelages à 5 chevaux dans la région de Marseille). Il est bien convenu que le cheval devrait être dressé à l'usage de véhicule.

Après réflexions, ce véhicule serait réalisable, il amènerait une approche différente de l'attelage mais comporterait de nombreux risques :

En cas de chute du cheval, le meneur serait beaucoup trop exposé.

Le fait que le meneur soit sur un côté, il entraîne un manque de visibilité.

Le véhicule sera une contrainte dans l'équilibre du cheval au travail (un risque de blessures à prendre en compte).

Aujourd'hui nous pouvons dire qu'un socle est établi avec une équipe : le jury et des « correspondants » techniques, un réseau animé : le blog et la page Facebook, un intérêt qui se maintient, nous relançons donc ce concours sur une base élargie : la voiture hippomobile et son environnement, et nous maintenons nos efforts de concrétisation.

Quel est le cadre général du concours en 2012 : Débrider son imagination pour inventer la voiture hippomobile du XX ième siècle, et l'intégrer dans son environnement et pourquoi ne pas « imaginer la ville-cheval ? » dans le respect de deux principes : Qu'est-ce que le design ? « *Insuffler une âme au produit mort-né de la machine* » et

Que doit-on rechercher ? « *Améliorer l'utile* » en évitant la nostalgie, et en se projetant dans l'avenir.

Entre 2010 et 2012, une impulsion aura été donnée, donc il s'agit de savoir à l'avenir :

Comment pérenniser et comment soutenir financièrement l'évènement ? « Nominer » des prix ? Passer des accords avec des entreprises du secteur (fabricants de voitures), des utilisateurs, des mécènes, des organismes, Ademe, .....

Voici notre adresse : [societeamisdesharasnationaux@ifce.fr](mailto:societeamisdesharasnationaux@ifce.fr)

Mr Michelon : je représente le syndicat des cochers professionnels, Jean Louis Cannelle (de l'association Hippothese) qui a eu un empêchement m'a chargé de vous transmettre sa volonté d'essayer de tendre vers une normalisation des voitures modernes. On vient d'entendre parler de prototypes, pour un particulier ou une commune qui cherche à se procurer un modèle, il n'existe pas de catalogues, l'idée serait d'essayer de faire intervenir soit l'Europe soit le gouvernement financièrement pour arriver à une normalisation des véhicules, pour que les fabricants et les inventeurs puissent commercialiser ce type de voitures. Les acheteurs aujourd'hui ne savent pas vers qui s'adresser, Hippothese a beaucoup travaillé sur le fait de tester les véhicules mais je ne pourrais pas vous en dire plus.

O. Linot : Je souhaite qu'Hippothese soit associée très fortement au futur Centre de ressources que l'on mène ici, Hippothese, est capable d'apporter de la théorie à l'aspect visuel et son site est un des plus reconnus en France et en Europe. Nous allons accueillir le Président des Chevaux européens, Mr Pit Schlechter qui est venu ici il y a quelques années, il continue d'essaimer l'hippomobile en Europe par le biais de son association la FECTU.

Pit Schlechter : Il est très difficile d'avoir des informations sur les chevaux en Europe.

La situation des chevaux en ville au Royaume-Uni est décourageante, il y a des associations de défense de l'animal très virulentes et actives, et de plus il y a eu un accident grave cet été.

Différents projets de collecte de déchets ont été arrêtés suite à la suspension des subventions ou à des mesures de « rationalisation » ; à Sheffield on utilise un cheval pour différents travaux par une structure « verte » appelée « Green Estate ».

Les chevaux dans le « Richmond Park » sont en difficultés, en raison d'une réduction substantielle et progressive des aides du gouvernement. Par contre, « Le cheval en ville » sera à l'affiche du 1er FESTIVAL BRITANNIQUE DU CHEVAL DE TRAVAIL en 2012.

En Belgique, Willy Mertens faisait dans la région d'Anvers depuis le début des années 1990 – 2010 du ramassage de poubelles et du transport de touristes mais il a émigré au Canada, il a été remplacé par un nouveau projet, depuis 2011, le projet : « Paardenkracht » porté par l'écurie Talpe et le Syndicat du cheval

flamand. Pour l'instant, ils font des démonstrations, de l'information et du suivi de projets formation cochers.

Cheval & Forêt est à Bruxelles depuis 2000, ils ont 5 employés à plein-temps : en 2011, ils ont décroché un deuxième contrat avec la ville et ils se consacrent à des activités pédagogiques, touristiques, au ramassage de corbeilles, arrosage, entretien d'espaces verts, et les perspectives sont prometteuses.

La Commune Bruxelloise de SCHAERBEEK depuis mars 2011 fait de la collecte de déchets et elle envisage de faire du transport scolaire et de personnes âgées.

Le Projet INTERREG est en cours entre la Wallonie, la Lorraine et le Luxembourg avec une expérimentation dans 10 communes: ramassage de poubelles, fauchage, tonte, nettoyage par brosse ...

Au Luxembourg, il y a un engagement continu de la part de l'Administration de la Nature: on a des aides financières, logistiques et publicitaires comme la publication d'une brochure sur les utilisations modernes du Cheval de Trait, la diffusion de deux calendriers grand format avec photos en couleur.

On a fait des démonstrations de différentes utilisations dans les villes de Clervaux (2005), d'Echternach et de Diekirch en 2011 (projet Interreg avec la Belgique et la Lorraine).

Les travaux ont été exécutés par l'équipe du musée rural de Munshausen. Il n'y a pas vraiment de projet confirmé, malgré différentes initiatives de sensibilisation pour les classes scolaires et le grand public dans certaines communes. Mais la tendance est positive.

En Suisse, Marco Mora travaille depuis avril 2010 dans les Communes de Coppet et Founex, il fait de la collecte de déchets encombrants, du débardage et du transport de bois de chauffage.

En Allemagne, en 1990, il y a eu un premier retour médiatisé du cheval en ville avec des répercussions internationales : avec Erich Degreif qui travaillait à Friedrichshafen: il faisait de l'arrosage des fleurs, collecte de déchets.

En 2011 il y a quelques projets: mais pas de dynamique dans le développement du secteur "cheval en ville", on a assisté à des campagnes agressives contre les fiacres touristiques (Berlin, Vienne).

On peut aussi citer l'exemple de l'Ile de Juist en Mer du Nord où il y a aussi une interdiction de véhicules motorisés (sauf les ambulances, les pompiers), 5 entreprises de transport hippottracté utilisent une centaine de chevaux de travail :

Habitants: 1700 (en été: 10.000)

Ex: 900 t de déchets collectées par an.

En Europe Centrale : aucun intérêt pour l'utilisation moderne du "cheval en ville" avec des interdictions de plus en plus nombreuses pour les attelages sur les voies publiques et des attelages touristiques dans quelques villes polonaises.

En Suède, en 2009: une thèse de maîtrise écrite par Camilla KÄLLMAN est disponible sur internet : elle porte sur la demande et le potentiel économique pour des chevaux travaillant dans des communes.

Son contexte: la contribution des communes à la réduction de la consommation d'énergie fossile et de l'émission de CO2 : 199 communes sur 270 communes ont rempli un questionnaire de 28 questions. De plus des questionnaires et interviews auprès des entreprises utilisant des chevaux ont été faits:

Est-ce que votre commune a jamais utilisé des chevaux de travail ?

Oui: 32,7%; Non: 67,3 %

La France est le pays européen le plus important en ce qui concerne les "chevaux territoriaux" avec notamment :

Une structure fédératrice: la Commission nationale des chevaux territoriaux

Le nombre de communes impliquées

La diversité des utilisations et les expériences multiples

Le rôle de "modèle à suivre" (surtout en Belgique, en Suisse et au Royaume Uni)

Olivier Linot souligne le cas de Schaarbeck en Belgique :

Loana Josse ( Schaabeck) : Nous faisons de la collecte de chevaux, une équipe de jardiniers a été mutée et formée au Haras du Pin, la population soutient le projet, nous avons deux chevaux de trait et deux ânes, qui sortent 5 jours sur 7, nous faisons la tournée des corbeilles, et nous essayons d'intervenir sur le terrain social.

Alexandre Champion (Hippo Ecolo services) intervient avec le Maire de Pont Saint Marie, Mr Pascal Landréat, Maire et Vice Président de la CA du Grand Troyes :

Pascal Landréat : il est important de faire une présentation à deux voix, puisque nous sommes amenés à collaborer avec un prestataire. Notre ville a 5000 habitants, 50% en habitat collectif et 50 % en habitat pavillonnaire, la ville est engagée dans une politique de développement depuis longtemps.

Pour récapituler : nous avons mis en place la collecte hippomobile en Mai 2009 en test avec SITA par avenant.

En Juillet 2009 : Confirmation de la faisabilité et mise en place définitive de la collecte du tri sélectif par des moyens hippomobiles.

En Janvier 2010 : nous avons organisé une collecte spécifique des sapins de Noel avec valorisation.

En Avril 2010 : Mise en place de la collecte des déchets verts au porte à porte avec les moyens hippomobiles.

En Juillet 2011 : Lancement d'un marché spécifique comportant un Lot Hippomobile pour la collecte des produits sélectifs, des déchets verts et des sapins de Noel

Le cheval est présent en ville 4 jours sur 7,

Nos perspectives de développement : Nous voulons mettre en place un service d'entretien des Espaces Verts avec un agent communal et HippoEcolo Services en Support.

L'approche du cheval en ville a eu des répercussions sur la population, notre objectif pour 2012 c'est de travailler à la formation d'agents municipaux pour travailler sur les espaces verts avec le cheval.

Bilan de 2,5 années d'exploitation :

Lien social et bilan environnemental évidents

Une bonne image de la Ville (Médias locaux, nationaux, internationaux, ...)

Une adéquation aux nouveaux projets portés par la Ville (Eco quartiers, ....)

Un facteur d'attractivité de la Ville

Bilan financier apprécié aux bornes du budget global de la propreté

(Il faut avoir une bonne idée du coût global)

Globalement sur le plan social : nous avons développé des emplois dans la durée, amélioré la performance du tri et sur le plan environnemental : le bilan carbone est amélioré de 60 %.

Alexandre Champion : le budget de la ville avec le soutien d'éco emballages est de 15 000 à 42000 euros.

Pascal Landréat : Dans notre agglomération, nous avons été les premiers à nous lancer et 4 autres communes nous ont rejoints et je ne désespère pas que l'ensemble des autres communes se lance dans la collecte hippomobile.

Mr Jean Charles Pied - Maire de Vasles (Deux Sèvres) : Comment diminuer les déchets ? Quelle est votre démarche en termes d' 'éco-conditionnalité' ?

P. Landréat : Nous travaillons aussi sur la taxe incitative, nous avons fait des opérations de sensibilisation, la commune a acheté et financé des composteurs individuels, et le cheval est un élément important de la chaîne.

Olivier Linot présente

Fabien Grosbon, Directeur général du comité d'organisation des jeux mondiaux :

Les jeux équestres mondiaux, c'est un millier de couples chevaux/ cavaliers, 8 disciplines en même temps, 8 championnats du monde avec pour objectif d'attirer 500 000 personnes à Caen en 2014 sur 15 jours. Ces jeux vont s'ouvrir au cheval de travail et la commission nationale des chevaux territoriaux et l'association France Trait seront les chevilles ouvrières de l'organisation d'un village du cheval utile lors des jeux équestres mondiaux. Plus de 30 communes ont déjà confirmé leurs participations autour de la commission nationale des chevaux territoriaux.

O. Linot : J'ai pris l'engagement avec Fabien Grosbon et Mr Pasdermadjian qu'au minimum 60 collectivités territoriales de France, Belgique ou d'ailleurs seront présentes pendant les Jeux.

Nous allons maintenant accueillir deux chercheuses : Céline Vial de l'INRA et Claire Cordilhac pour Equi-ressources qui vont nous présenter des études faites sur le cheval.

Céline Vial : Le projet d'études a été financé par le comité scientifique de l'IFCE et par l'INRA, il porte sur l'utilisation du cheval par les collectivités afin de réintroduire le cheval comme agent de service public : en ville ou sur des sites naturels, comment développer le tourisme équestre, les autres projets concernent la médiation et l'insertion de publics « difficiles », cheval agricole... 2 cas d'études ont été faits :

- a) à Vendargues- (34) (5 000 hab)

-Collecte des déchets ménagers en traction hippomobile

- Policière à cheval

- Volonté de développer l'utilisation de la mule

Les acteurs sont : la Mairie (maire, services techniques, police municipale), SITA (SUEZ), l'Association AVEEC.

-b) à Beauvais – (60) (50 000 hab) sur l'entretien des espaces et travaux divers (avec des cobs + ânes), 3 policiers à cheval et sur le tourisme hippomobile par l'office de tourisme (les acteurs sont la Mairie, Equiterra, SITA).

Deux enquêtes complémentaires ont été effectuées à :

-Saint Pierre sur Dives – 14 : Première commune de France à avoir instauré un « cheval territorial », elle fait du ramassage scolaire et des travaux de ville divers.

-Trouville-sur-Mer – 14 qui fait du ramassage de verre et qui est le siège de la Commission des chevaux territoriaux.

Deux études de cas ont été faites auprès de communes qui utilisent des chevaux comme agent de gestion des milieux naturels :

1) Dans les Marais communaux vendéens (79) : 2 écopastrices à cheval effectuent la surveillance du milieu et des troupeaux collectifs. Cela contribue au maintien d'espaces naturels communaux.

Les acteurs sont les suivants: Syndicat mixte parc interrégional, Association du centre de dressage, Mairies possédant des communaux.

2) Gestion du site protégé de la Valleuse d'Antifer (76) avec 2 cobs en hippotraction, les acteurs sont l'association Déficaux, le Conservatoire du littoral, le Département Seine Maritime.

Cela donne une réponse adaptée à un problème qui se pose à la collectivité, et cela correspond à une volonté locale (pour des raisons pratiques et culturelles) de faire appel au cheval.

Il faut se faire accompagner par des organismes compétents et s'intégrer dans un système public/privé/associatif, avoir une sensibilité au monde du cheval (acteur clé).

Au niveau des qualités du cheval, il faut trouver un animal de race locale, calme (sécurité), maniable (praticité) et d'un coût modéré. Il y a un besoin de véhicules adaptés, et aussi le problème des employés et de la formation qui cumulent déjà une autre fonction à celle de cocher : palefrenier, administratif.

Les impacts sont d'ordre écologique, économique et social.

Les objectifs :

Développer le tourisme sur le territoire, fédérer les acteurs du tourisme équestre et donner une identité au territoire.

2 projets de « développement touristique » ont eu lieu :

-Dans l'Aisne, la Communauté de commune des trois rivières a développé des circuits de randonnée équestre et fait l'achat de matériel pour faciliter la randonnée équestre (anneaux, installation d'aires de pique-nique, boxes démontables)

-Dans le Var, dans la commune de Gonfaron (83)

Développement par la maison départementale de circuits de randonnée équestre, création de guides et topos fiches, manifestation « cheval et terroir » avec les JA du Var.

Cela valorise les aménagements existants, diversifie l'offre vers les non-initiés, offre des produits « clés en main » et contribue à la promotion, et à la visibilité de l'offre. Il faut mobiliser les acteurs locaux et créer du lien entre eux.

Le tourisme équestre a un important potentiel de développement.

Pour conclure, il serait intéressant de produire des chevaux lourds de travail dans chaque race, au niveau du matériel : s'assurer de la sécurité (système de certification ?) et de proposer une formation standardisée élaborée en collaboration avec les utilisateurs de ces services.

Olivier Linot : Le centre de ressources que nous allons créer devrait faciliter ce « passage à l'acte ». Je donne maintenant la parole à Claire Cordilhac :

Claire Cordilhac : Equiressources est un Pôle emploi du cheval créé à l'initiative de l'IFCE, de la Basse Normandie et du Pôle emploi, la structure a une vocation nationale, elle fonctionne depuis 2007, et depuis un an, Equiressources est doté d'un observatoire de l'emploi, des métiers et des formations afin de réfléchir à l'adéquation emploi/formation, l'étude a été demandée par la région dans un objectif de réinsertion des chômeurs. Elle porte sur la traction animale dans les collectivités territoriales, sur un échantillon de communes de plus de 3000 habitants.

Bilan et perspectives d'avenir :

A noter que 447 collectivités ont été enquêtées au niveau national. Toutes les communes de plus de 3 000 habitants pour la Région Basse Normandie.

Radiographie de l'utilisation du cheval attelé par les collectivités :

63 collectivités utilisent le cheval attelé. Dont 6 en Basse Normandie (activité liée avec au moins 1 semaine d'utilisation par an).

58% des collectivités organisent cette action en interne mais le recours à un prestataire extérieur tend à se développer (64% des actions mises en œuvre ces dernières cinq années le sont avec un partenaire extérieur). Plus de 80% des expériences sont situées au nord de la Loire. Sur des domaines d'intervention comme la collecte des déchets (toutes catégories confondues) : 31%,

L'entretien des espaces verts : 20%,

Le transport de personnes : 14%, le débardage/débusquage : 9%.

En Basse Normandie, le transport de personnes vient en première position (Argentan, Cherbourg, St Pierre sur Dives, Trouville), suivi de la collecte de déchets divers (Trouville, CC de Suisse normande), l'entretien des espaces verts (Argentan, St Pierre sur Dives) et le

débusquage (La Glacière, chantiers de l'ONF). 50% des collectivités utilisent l'attelage pour des activités multiples. En Basse-Normandie, 12 ou 13 agents sont concernés (nombre variable sur les chantiers de débusquage). Au niveau national, les actions mobilisent en moyenne 3 agents. Le nombre estimatif d'emplois est estimé à environ 200. On estime à 200

les emplois dans le cheval territorial monté, soit un total de 400 emplois. Tous les meneurs sont polyvalents (cocher et jardinier, ou ouvrier, ou agent administratif, etc.) lorsque le service est organisé directement par la collectivité. La formation la plus représentée est le galop d'attelage : avec plus de 50% des meneurs. 6% sont titulaires d'un CS, 3% d'un Brevet de meneur accompagnateur de tourisme équestre, et 8% ont été formés sur le terrain (notamment pour le débusquage).

Les races de chevaux utilisées sont les suivantes :

Ardennais (30%)

Percherons (16%)

Trait comtois (12%)

Bretons (8%), Boulonnais (8%)

Cob normand (4%)

Autres : chevaux de selle, mule et âne, chevaux étrangers (Kladbury, Trait Belge...)

L'investissement moyen par cheval est de 3600 € tandis que l'investissement moyen par véhicule représente 5300 €. Le budget de fonctionnement annuel moyen en cas de recours à un prestataire extérieur : entre 10 000 et 100 000 €.

En ce qui concerne le potentiel de développement du cheval attelé dans les collectivités :

70% des collectivités enquêtées disent vouloir développer d'autres activités. Et 6% de l'échantillon enquêtés manifeste de l'intérêt ou présente un projet.

Le potentiel d'emplois : 1000 communes sont susceptibles d'être intéressées (6% des communes de plus de 500 habitants) avec 2 agents en moyenne par communes, soit 2000 emplois (2.6% de l'emploi équin). Pour un potentiel de chevaux de 2000 chevaux (2% du cheptel)

Les besoins en formations :

Il faut une formation plus systématique aux techniques et risques spécifiques de la conduite en ville, Des formations en débardage/débusquage et des modules complémentaires de « guides touristiques », en communication, en langues étrangères.

Les expériences actuellement en cours sont globalement positives (il y a une forte volonté de développement des collectivités déjà engagées) : seulement 4 communes ont arrêté. Mais il est difficile de promouvoir ce type d'action (un faible pourcentage des collectivités nouvelles désire tenter l'expérience). D'où la nécessité d'élaborer une politique d'information et de communication efficace; de poursuivre la mise en place des structures de conseil avec une plus grande synergie entre elles, de réfléchir au contenu d'une politique de soutien et d'encouragement et de développer des formations complémentaires à destination des meneurs.

O. Linot : Cette deuxième partie des débats va être davantage axée sur les réponses, nous allons donner la parole à Denis Leboucher.

Denis Leboucher, Directeur de la formation et de l'emploi du Conseil Régional : La région qui s'occupe des lycées, de l'apprentissage, de la formation professionnelle s'est vivement intéressée à vos activités sur le plan de la formation et de l'emploi lorsque nous avons rencontré la confédération. Nous avons suivi le mouvement à la sollicitation d'Olivier Linot. Nous avons la formation Veolia au Mont Saint Michel (formation des conducteurs pour la conduite des attelages et des bus et l'accueil du public). Nous sommes sensibles à la formation des demandeurs d'emploi et on a associé dans le projet le CNFCT, le Centre National de Formation des Collectivités Territoriales (Caen par exemple souhaite développer un projet dans les semaines à venir). Nous avons travaillé avec l'IFCE sur des perspectives de reconversion dans le cheval. Nous avons aussi un autre projet qui vise à travailler avec pré qualifications au métier du cheval pour inciter les gens qui s'intéressent aux métiers du cheval à en faire un terreau de reconversion. Au-delà de la formation, il y a tous les enjeux du centre de ressources : comment faire de la Basse Normandie un centre d'expertise pour aider toutes les collectivités qui ont le projet du cheval territorial. Les jeux équestres doivent aussi être l'occasion d'impulser des projets et de les inscrire dans la durée.

Geneviève Ardaens, IFCE : Je suis responsable de l'Ecole Nationale Professionnelle des Haras, une des deux écoles de l'IFCE, une structure qui date de 2010 issue de la fusion des Haras nationaux et de l'Ecole Nationale d'équitation. Nous avons une expérience assez longue en matière de formation, nous formons depuis quatre ans au CS d'utilisateurs de chevaux attelés, et nous répondons aussi à des demandes de formations ponctuelles.

Xavier Nabat, Directeur ACSEA formation :

ACSEA intervient sur le Calvados depuis une trentaine d'années, nous avons une activité d'accompagnement des personnes, l'enjeu est d'intégrer des personnes dans le secteur du cheval alors qu'ils n'en sont pas issus.

Geneviève Ardaens : Une expérimentation en Basse Normandie a été faite sur le certificat de spécialisation, utilisateurs de chevaux attelés territoriaux.

Premier constat : 50% des meneurs ont un galop 5, 6 ou 7 ... mais les « galop » valident des compétences sportives et non d'intervention en toute sécurité de soins aux chevaux.

2<sup>ème</sup> constat : le CS est mal connu ou critiqué par certaines collectivités.

3<sup>ème</sup> constat : il y a un besoin de meneurs mais aussi d'aides meneurs ;

L'objectif de la région Basse Normandie et de L'IFCE/ACSEA est de proposer un dispositif de formation permettant pour différents types de public d'accéder à tout ou partie d'une qualification d'utilisateurs de chevaux attelés en collectivité territoriale.

Notre objectif est de proposer un dispositif de formation qui permette à des salariés sans expérience et des demandeurs d'emploi d'accéder à la qualification d'utilisateurs de chevaux attelés, d'assurer l'entretien des animaux de traction, d'être capable de réaliser une activité d'attelage en collectivité territoriale ou en structure privée. On a réfléchi sur le principe d'acquisition progressive des 4 unités capitalisables sur 5 ans.

Le CS Utilisateur de chevaux attelés adapté aux collectivités territoriales représente 495 h de formation.

Deuxième principe: l'ancrage de la formation dans le contexte des collectivités territoriales :  
12 semaines de stage en collectivité ou entreprise de services.  
3 semaines de formation sur l'hippodrome de Deauville Tourgeville et les collectivités alentour, et l'examen de l'UC 2 conduite en ville.

L'UC 3 : concerne la connaissance du transport :

Réglementation du transport de personnes et marchandises, Code la route, assurances, autorisation de circuler, informatique et comment construire un projet d'activité de traction animale en ville.

L'UC4 concerne l'organisation et la gestion de l'activité de transport :

Transport de chevaux (CAPTAV), communication, connaissance des réseaux professionnels.

Documents d'enregistrements, éléments économiques.

L'autre principe est d'intégrer dans cette formation des demandeurs d'emploi.

Il y a une intervention régulière d'un organisme de formation : l'ACSEA (Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence) qui mène en particulier des actions d'accompagnement des publics fragilisés.

(L'examen du CS sera passé fin novembre, début décembre).

Xavier Nabat : Un mot sur les stages, c'est une période qu'il faut suivre de très près, c'est un travail de validation des apprentissages, de rencontre avec les tuteurs, qui nous permettent de faire le bilan.

Olivier Linot : Nous avons eu une vraie qualité d'écoute de la part de la région et des haras avec le soutien de l'ACSEA, et on aura quelques semaines de formation à l'hippodrome de Clairefontaine.

Mr Michelin : En tant que représentant du syndicat des cochers professionnels, on ne peut qu'être rassuré par rapport à cette formation qui colle de très près au CS d'utilisateurs d'animaux attelés que le syndicat a contribué à établir. En France, il y a beaucoup de centres de formation et il y a autant de CS que de centres de formation qui ne jouent pas le jeu de contacter le syndicat des cochers pour avoir des jurys de professionnels

Geneviève Ardaens : l'adaptation du CS a reçu l'aval du syndicat, on en a discuté plusieurs fois avec Jean Louis Cannelle et j'avais été très vigilante là dessus, et c'est l'équipe du Haras du Pin qui organisera les examens.

Xavier Nabat : Le débat doit avoir lieu avec le CNFCT, avec ceux qui ont en charge la formation des personnels municipaux, on souhaitait que notre formation puisse être valorisée d'un point de vue national par le CNFCT, malheureusement c'est un système de référencement, il faut que l'on continue à travailler avec le CNFCT.

Gérard Coti, Lycée agricole de Montmorillon : Mr Michelin a dit qu'il y avait beaucoup de centres de formation en France, malheureusement il n'y en a pas beaucoup qui font le CS, nous sommes très peu. En tout cas, nous le faisons à Montmorillon, et lorsque vous dites que le CS est trop long et mal connu, c'est vrai qu'il est mal connu, le système des UC donne 5 ans pour obtenir le diplôme.

Mr Michelin : Le syndicat des cochers essaie de former les jurys, il y a eu une évaluation en septembre dernier et il y en aura sûrement d'autres dans les années à venir.

Une question dans l'assistance porte sur le fait de savoir si le CS est ouvert à la VAE.

G. Ardaens : Oui, le diplôme est ouvert à la VAE.

Alexandre Champion : Il y a des gens qui sortent avec le CS cocher en mains et qui ne sont pas capables de travailler, en tout cas pas selon les exigences d'un professionnel de terrain.

Olivier Linot : Quand le syndicat des cochers nous rappelle à plusieurs reprises qu'ils sont contents que la région ait fait attention à mettre en place avec les Haras nationaux des formations sérieuses, ce qui laisse entendre que des communes ne font pas tout dans la sécurité, la difficulté aujourd'hui c'est celui qui paye, à savoir une collectivité territoriale qui a du mal à trouver, à payer et à former des cochers.

Roger Tence, Vice Président en charge des finances de la Communauté de Communes Suisse Normande : Notre expérience se rapproche de celle de nos collègues de Pont Sainte Marie en plus petit, nous sommes en



partenariat avec une association. Comment notre projet a-t-il débuté ? Nous avons 13000 habitants, sur un territoire rural, la plus grosse commune a 2000 habitants. Nos débuts sont liés à l'implantation d'Equimarché, une entreprise implantée en 2008. Equimarché a créé l'association des roulottes en Suisse Normande en 2009 pour développer une activité touristique avec 2 roulottes, 2 paires de chevaux, 2 meneurs, le problème se posait de pérenniser l'emploi, une personne jeune et qualifiée avec un Bac pro a été recrutée, avec une aide du Conseil régional sur un emploi tremplin, un financement d'environ 30 000 € étalé sur cinq ans et dégressif. Outre les promenades en calèche, l'association a développé un partenariat depuis 2009 avec un syndicat mixte de ramassage d'ordures ménagères, l'association va de maison en maison porter les sacs poubelle et expliquer aux gens l'intérêt du tri, la deuxième opération à partir de 2011 concerne le ramassage des cartons des commerces de Thury-Arcourt, les commerçants aident la meneuse à plier les cartons, il y a un avantage écologique évident, un avantage au niveau du lien social et les cartons emmenés à la déchetterie sont triés et revendus aux industries. La dernière expérience a eu lieu en juin et elle concerne le ramassage scolaire de 60 enfants matin et soir 4 jours par semaine, il s'agit d'enfants qui ne sont pas ramassés par les Bus Verts : à noter que les Bus Verts ramassent uniquement les enfants qui habitent à plus de 2,5km. Donc, dans la ville de Thury-Arcourt qui est petite, aucun des enfants n'est ramassé par les bus car ils sont à moins de 2,5km. Dans les 33 autres communes tous les enfants sont ramassés par les bus, sauf celle-là ! Nous prenons donc les enfants en deux groupes de 30, cela dure une demi-heure, au lieu d'avoir des voitures qui défilent, les avantages sont considérables, nous sommes sur un budget de 20000/ 25 000 € et on recherche du sponsoring auprès des banques.

O. Linot passe la parole à Bruno Bracchi, Gréoux- les- Bains :

Gréoux- les- Bains est une ville de 3000 habitants (surclassée de 10000 à 20000 habitants), située dans les Alpes de Haute-Provence au sein du Parc naturel régional du Verdon.

C'est la 3ème station thermale française avec une fréquentation de 40000 curistes à l'année.

Les objectifs de la commune sont les suivants :

- Redonner une place au cheval au sein de la commune en s'inscrivant dans une démarche de tourisme vert et de développement durable, développer le tourisme équestre en re-balisant les sentiers de randonnée équestre, en se raccordant au projet AMEDITE (un projet de randonnée sur l'arc Méditerranéen) et en étoffant l'offre d'hébergement équestre.
- Créer un pôle d'activité cheval territorial, faire un projet innovant de développement sportif: avec la construction d'un site pour le testage, l'entraînement et la valorisation du cheval d'endurance et d'une piste d'endurance équestre de 30 km.

Actuellement, Gréoux compte 250 chevaux recensés sur la commune, 3 centres équestres, 2 éleveurs professionnels de chevaux d'endurance dont un de renommée internationale.

Si Gréoux veut devenir la cité du cheval il faut jouer sur son fort potentiel dans le domaine de l'élevage et de la valorisation des chevaux d'endurance qui participe à la formation d'un pôle dynamique. Il y a un projet de créer une antenne du projet international AMEDITE, de débardage à cheval pour l'entretien des berges du Verdon, de promenades en calèche.

Il s'agit pour Gréoux de renforcer le pôle d'excellence équestre, son attractivité territoriale et de diversifier ses atouts touristiques.

La municipalité souhaite redonner une place au cheval dans la Commune avec le projet cheval territorial, en lui confiant les tâches suivantes : l'entretien des espaces verts, le ramassage des poubelles papier et des cartons chez les professionnels, le ramassage scolaire.

En partenariat avec le Parc Naturel Régional du Verdon : nous voulons mettre en place des éco gardes à cheval pendant la saison estivale.

Pour développer le projet de cheval territorial, nous voulons créer une zone d'accueil (prévue pour les chevaux dans le village avec écuries et terrains) en utilisant les subventions possibles du Conseil Général, du Conseil Régional, de l'Europe, des Haras nationaux ...

L'idée est de faire de Gréoux la cité du cheval et la 1ère ville à mettre ce type de projet en place dans le département et dans la région, c'est un projet de qualité pour la commune de Gréoux-les-Bains qui valorise un

savoir faire local et lui permet de devenir un pôle d'attractivité fort. C'est enfin un projet qui s'inscrit dans les dynamiques actuelles de développement durable et de tourisme vert.

Olivier Linot présente Antoine William qui vient du Canada (Québec) :

A. William : Je suis français mais je vis au Québec depuis 20 ans, je suis mandaté par la filière cheval du Québec et une association. Au Québec, pour huit millions d'habitants (et une superficie de 4 fois la France), il y a un million de chevaux au Canada, 18% en élevage, 18 % en compétition sportive, 18 % en équitation. Il y a quelques entreprises qui font du débardage. Je recherche des informations sur des voitures hippomobiles pour personnes à mobilité réduite et je vous remercie de bien vouloir me les communiquer.

### **Réunion de la Commission Nationale des Chevaux Territoriaux (Dimanche 16 octobre)**

La Commission n'avait pas de structure réelle : nous avons donc créé une association des communes et des territoires .Les fondateurs sont Olivier Linot, Lydia Mallet, Sylvie Sagne (qui est depuis 5 mois Conseillère de la Ville de Paris auprès des espaces verts, Jean Claude Carretier (qui est à Vincennes), et Freddy Martel qui représente l'équitation montée.

Jean Claude Carretier signale la création d'un comité de pilotage : le Copil destiné à répondre aux besoins de formation, de matériel et de chevaux. Le Copil dépend des Haras nationaux.

Pascal Landréat, Maire de Pont Sainte Marie souligne les besoins en professionnalisation et le fait que les élus ont besoin de relais en raison des difficultés de mise en place de la collecte hippomobile.

Olivier Linot insiste sur l'importance de consultants tels Equiterra.

Vincent Pellerin (Service des espaces verts de la Ville de Poitiers) pose la question de l'adhésion à l'association.

Olivier Linot répond que celle-ci est ouverte aux élus.

Les propositions de la Commission sont les suivantes :

- Mise en place de points d'information régionaux
- Mise en place de représentants régionaux
- Possibilité de création d'une « carte » de France des experts en région ?
- Création d'une charte de la Commission Nationale

Quels ont été les projets réalisés en 2011 ?

Le bilan : Une forte reconnaissance du Conseil régional, du CNFPT, une implication dans les Jeux mondiaux et l'utilisation d'un VIE.

L'association de la Commission Nationale des Chevaux Territoriaux dont le siège est à Trouville-sur-Mer (14) a donc pour projet de structurer, à terme, un centre de ressources et d'ingénierie pour accompagner les communes qui souhaitent réintroduire des services hippomobiles afin de les aider tant sur le volet du matériel, du choix des chevaux et des ressources humaines. Cette initiative s'inscrit parfaitement dans le cadre du projet territorial des Jeux Equestres Mondiaux de 2014.

Notes de Patricia GUINOT